

SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

Favoriser la transition hors des unités d'intervention structurée vers la population carcérale régulière dans les cas complexes

Faits saillants de la recherche : Les environnements sociaux favorisant la « préparation au changement », combinés à des interventions postérieures à un séjour dans une unité d'intervention structurée (UIS) pour gérer les échecs, peuvent faciliter une intégration durable en établissement dans les cas complexes des UIS.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Les UIS ont été intégrées au Service correctionnel du Canada (SCC) le 30 novembre 2019. Conformément à la [Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition \(LSCMLC\)](#), ces unités ont pour mandat d'offrir un milieu de vie axé sur les interventions aux délinquants qui ne peuvent pas demeurer au sein de la population carcérale régulière parce que la sécurité de l'établissement, la sécurité des personnes ou l'intégrité d'une enquête en seraient compromises. Il s'agit d'unités à séjour de courte durée axées sur les interventions qui permettent de s'attaquer aux facteurs proximaux qui empêchent le placement parmi la population carcérale régulière. Des recherches antérieures ont démontré que des facteurs individuels (par exemple, une préférence pour l'UIS) et des facteurs structurels (par exemple, des facteurs liés à la gestion de la population limitant les options de placement [Biro *et al.*, 2025]) empêchent le retrait de l'UIS en temps voulu. Les obstacles à un transfèrement rapide et durable hors de l'UIS demeurent des considérations importantes dans le modèle de prestation de services des UIS.

Ce que nous avons fait

L'objectif de la présente recherche était de discerner les facteurs associés à une intégration réussie dans les cas complexes des UIS. Dans cette recherche, on entend par cas complexes des cas marqués par des périodes antérieures de difficultés prolongées à rester au sein de la population carcérale régulière, comme en témoignent la fréquence élevée des retours dans les UIS et/ou les séjours prolongés dans les UIS. Une intégration réussie en établissement a été définie en des termes généraux comme une période prolongée au sein d'une unité régulière (par exemple, quatre mois ou plus) coïncidant avec une amélioration relative. À la lumière de ces critères, 20 cas ont été sélectionnés expressément pour faire l'objet d'un examen approfondi destiné à déterminer les principales approches de gestion de cas et de prestation de services (pendant et après le séjour à l'UIS) qui sont susceptibles d'avoir contribué à une intégration durable en établissement. Les résultats ont pour objet de faire ressortir les pratiques exemplaires émergentes favorisant une intégration durable en établissement plutôt que des tendances ou des généralisations.

Ce que nous avons constaté

Malgré les différences de circonstances des cas à l'étude, un thème prédominant était l'importance des changements cognitifs, c'est-à-dire une transformation marquée à partir des dispositions et des mentalités antérieures vers une motivation intrinsèque à changer. Dans la littérature correctionnelle, on fait référence à cette orientation cognitive comme une « *préparation au changement* », qui est considérée comme faisant partie intégrante d'une prestation efficace de services correctionnels (Ward *et al.*, 2004). Les fournisseurs de services peuvent contribuer à favoriser un environnement social propice à un changement d'état d'esprit, notamment en mettant au point des « éléments déclencheurs » pour une transformation cognitive, ainsi que des « plans » pour un changement (Calverley, 2019). Comme le montrent les cas étudiés, les membres du personnel des UIS (ainsi que d'autres acteurs clés) peuvent faciliter la création d'environnements propices à la préparation au changement par les moyens suivants :

- Des approches de prestation de services réactives, axées sur des objectifs, fondées sur le soutien et la responsabilisation, et caractérisées par la continuité, la cohérence et l'intégration.
- L'établissement de « plans » pour le changement assortis d'objectifs clairs, réalistes et limités dans le temps, qui sont

SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

liés à des objectifs plus vastes.

- La stabilisation de la santé mentale.
- La promotion d'un engagement par l'offre de possibilités de rôles significatifs et d'activités prosociales (par exemple, des activités artistiques, éducatives ou axées sur les pairs).
- La facilitation de soutiens sociaux complémentaires (y compris les ressources dans la collectivité, les pairs, les membres de la famille et les mentors) qui ont un impact positif renforçant.
- Une planification structurée de l'intégration en établissement visant à favoriser la transition vers le nouvel environnement.
- Un suivi ayant pour objet de favoriser une adaptation positive après le retrait de l'UIS.

Les progrès n'étaient pas souvent linéaires (autant dans l'UIS qu'après le retrait de l'UIS). Un aspect essentiel de l'intégration durable est la gestion des échecs et les interventions proactives pour éviter les retours à l'UIS et maintenir les progrès. Il faut à la fois des structures de soutien permanentes et des efforts ponctuels de diversion pour gérer les échecs et éviter les retours à l'UIS (par exemple, des plans de gestion des comportements, la médiation en cas de conflits, un soutien accru axé sur la culture).

Ce que cela signifie

Dans l'ensemble, ces résultats montrent que les pratiques réussies employées dans les UIS pour favoriser les transitions hors des UIS sont le reflet des principes fondés sur des données probantes établis dans la littérature correctionnelle, en particulier ceux qui concernent la prestation efficace de services et les stratégies qui favorisent un changement positif et la transformation cognitive. Ces approches sont toutefois fort exigeantes en ressources et nécessitent une intégration et une coordination chez les membres du personnel chargés de la gestion de cas, des programmes, des activités culturelles, spirituelles et éducatives, et des soins de santé. En tant que modèle destiné à doter les délinquants des compétences et des capacités requises pour s'adapter à l'environnement carcéral, l'accent mis sur les éléments liés à la « préparation au changement » cadre avec les objectifs et la raison d'être des UIS; en même temps, les structures de soutien postérieur au séjour dans une UIS sont indispensables pour le maintien de résultats positifs.

Bibliographie

BIRO, S., L. McKENDY, D. BOON, M. STEWART, A. WOODARD et J. LUNDY. *Obstacles à un transfèrement en temps opportun hors des unités d'intervention structurée*, RIB-25-03, Ottawa, Service correctionnel du Canada, 2025.

CALVERLEY, A. « Exploring the processes of desistance by ethnic status: The confluence of community, familial and individual processes », dans S. Farrall (éd.), *The Architecture of Desistance*, New York, Routledge, 2019.

WARD, T., A. DAY, K. HOWELLS et A. BIRGDEN. « The multifactor offender readiness model », dans *Aggression and Violent Behavior*, 9(6), 2004, p. 645-673.

Pour de plus amples renseignements

Vous pouvez joindre la Direction de la recherche au courriel suivant : recherche@csc-scc.gc.ca. Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour une liste complète des rapports et sommaires de recherche.

Préparé par : Molly Stewart, Jessica Lundy et Laura McKendy

